



MINISTERE DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

## ATTESTATION DE CONFORMITE

N° de dossier	1-04-0018528	Inspecteur	-
Code de procédure	1	Date de l'enquête	-

Le soussigné, fonctionnaire dirigeant du Service d'Inspection Régionale, atteste par la présente que le dénommé

PERSONNE PHYSIQUE		PERSONNE MORALE	
NOM	YANNIKE	SOCIETE	
PRENOM	Anita	Représenté par	
ADRESSE	rue Demot 18-22 1		
CODE POSTAL	1040	COMMUNE	Bruxelles

m'a certifié, sur l'honneur que le bien visé ci-après satisfait aux normes minimales de sécurité, de salubrité et d'équipement prévues par l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le Code du Logement.

ADRESSE	Rue Demot 22		
Étage, Côté, N°d'identification	1	numéro de matrice cadastrale	427/y2
	B1		
CODE POSTAL	1040	COMMUNE	Etterbeek

Cette déclaration a été validée/infirmée<sup>1</sup> par une visite sur place sur base des motifs suivants:

--

La présente attestation est valable jusqu'au

16 -02- 2018

Fait à Bruxelles, le

17 -02- 2012

  
Pol WALA  
1er Attaché ff  
Fonctionnaire dirigeant

Direction de l'Inspection régionale du Logement  
Gare du Nord  
Rue du Progrès 80 bte 1  
1035 Bruxelles  
Tél. : 02/204.12.80

<sup>1</sup> Biffer la mention inutile

 S. JACOBS, Attaché